

## La Maison de santé

### 2020 : Un accueil favorable sur le territoire

C'est l'une des promesses phare du mandat. Dès la fin de la période COVID, les élus de la majorité ont rencontré les professionnels de santé de Gainneville afin de leur faire part de leur projet de maison de santé. Ils ont reçu un accueil majoritairement favorable. La pharmacie ne souhaite pas se joindre à la Maison de santé mais souhaite s'installer juste à côté afin de s'agrandir. Cela offrira un pôle médical et paramédical complet.

Parallèlement, depuis que l'information s'est diffusée sur le territoire, des personnes extérieures à Gainneville ont fait part de leur souhait de s'y installer.

### 2021 : L'achat du Leader Price : une aubaine !

En 2021, le Leader Price a fermé. Situé au centre de Gainneville, installé sur une surface intéressante et doté d'un bâtiment à la surface non négligeable avec un parking appréciable, cet ancien commerce représente le lieu idéal. Dès la fermeture, la commune acquière les locaux. Ils sont extrêmement bien situés. Les Gainnevillais pourront y venir à pied, à vélo et/ou se garer aisément.

### 2022 : L'étude de faisabilité

En 2022, la municipalité recrute la SHEMA, Société d'économie mixte, opérateur de proximité spécialisé dans l'aménagement et la réalisation d'équipements publics. Elle a déjà conçu de nombreux pôles de santé, c'est le choix de l'expertise.

Une étude de faisabilité montre que la structure du bâtiment peut être utilisée sans démolition, ce qui facilite l'avancement du projet.

### 2023 : Le choix de l'architecte

De nombreuses candidatures ont été déposées par des architectes ce qui démontre l'intérêt suscité par la future Maison de Santé.

Lors de la commission d'appel d'offres du 23 mars 2023, l'offre « EN ACT ARCHITECTURE » a été retenue comme étant la mieux distante, pour un montant de 285 650 € HT. En toute logique, la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2023, a permis d'entériner le choix du cabinet d'architecture « EN ACT ARCHITECTURE ». Désormais, les entreprises vont pouvoir être choisies.

### 2024 : Début des travaux

Il s'agit d'un bâtiment à énergie positive, doté d'une isolation avec des matériaux biosourcés, d'une isolation phonique maximale, de récupérateur d'eau de pluie, si possible de panneaux photovoltaïques. Pour résumer, un bâtiment le plus autonome possible.

### 2025 : Ouverture de la Maison de Santé

